

# Un Grand Conseil aux accents scandinaves

**Rénovation** ► Après avoir siégé de façon nomade durant trois ans et demi, les élu·es genevois·es ont pris possession ce jeudi d'un parlement entièrement rénové<sup>1</sup>, qui n'est pas sans rappeler son homologue vaudois, refait à neuf en 2017 après un incendie.

Le changement le plus spectaculaire concerne la salle du Grand Conseil. Autrefois sombre, le plafond a pris une sacrée hauteur et la forme du Cervin, vu de l'intérieur. Recouvertes de lattages en chêne, ses parois diffusent, à travers une toile blanche, un éclairage à leds. Au sommet, une verrière apporte de la lumière naturelle.

«L'ancien plafond, composé d'une dalle en béton, a été enlevé ainsi que l'espace de stockage pour les archives au-dessus, ce qui a permis de gagner de la surface en hauteur, d'apporter de la lumière et de donner cet effet en trompe-l'œil», explique l'architecte Julia Zapata, du bureau Bonhôte et Zapata, qui a remporté le concours.

Les vitraux des années soixante figurant les écussons d'autres cantons ont été déposés et remplacés par de simples vitres. Ils seront soigneusement conservés en attendant d'être réutilisés dans le cadre d'un futur projet,



Les député·es ont découvert jeudi leur nouvelle salle. KEYSTONE

rassure le sautier, Laurent Koelliker. «Avec ces vitrages, nous voulions aussi que les parlementaires voient la ville, ceux pour qui ils travaillent, et inversement», poursuit M<sup>me</sup> Zapata.

L'agencement des nouveaux pupitres, en bois de chêne local, constitue une autre modification majeure. De

Chambre des communes, à l'anglaise, en rectangle, ils sont désormais disposés en hémicycle et en largeur. Les plus optimistes espèrent que cela limitera les confrontations par trop frontales entre le bloc de gauche et les bancs bourgeois. Exit également les cendriers en laiton, inutilisés depuis belle lurette,

mais qui ornaient encore les bureaux. Subsistent les micros, les boutons pour voter et des prises.

«La salle est fonctionnelle et esthétique. S'en dégage une solennité positive pour le climat de travail. Quant à l'acoustique, elle limitera les velléités de papoter», espère le président du Grand Conseil, le socialiste Diego Esteban.

Les fauteuils, en noyer et revêtement bleu roi, dessinés par un designer danois pour le Conseil des tutelles au siège new-yorkais de l'ONU – et pour lesquels Genève a obtenu une réédition –, la présence du chêne et de la pierre de Suède, un marbre vert, finissent de donner un air définitivement contemporain et scandinave à l'Hôtel de Ville.

Ainsi, la Salle des pas perdus a été privée de ses «tomettes» au sol, qui la rendait certes bruyante, aujourd'hui remplacées par un parquet en chêne mat. Ses poutres ont été éclaircies, de confortables canapés et fauteuils en velours lui donnent assurément un côté chic, mais plus impersonnel. L'Office du patrimoine et des sites n'a visiblement rien trouvé à redire à cette rénovation, se contentant d'obtenir la réfec-

tion du toit avec les dernières tuiles de Bardonnex.

Signalons l'installation d'une horloge remarquable, redessinée et remise en service par des élèves des écoles d'art et de design, d'horlogerie et de mécatronique. Le mécanisme avait été réalisé en 1884 dans un atelier de la Servette et était jusqu'ici abrité au Château de Pregny-Chambésy.

Lors des travaux, une capsule temporelle de 1962, date de la précédente rénovation, a été retrouvée, contenant notamment une lettre du président du Grand Conseil d'alors. «Nous y avons ajouté notre propre lettre, ainsi que les trois quotidiens – la *Tribune de Genève*, *Le Temps* et *Le Courrier* – du jour», indique encore M. Koelliker.

Enfin, à l'étage, derrière une épaisse vitre, six places sont réservées aux journalistes et une trentaine au public, qui pour l'heure n'est pas autorisé à assister aux débats en raison de la pandémie. Un ascenseur rend désormais le lieu accessible aux personnes à mobilité réduite. Le prix des travaux s'est élevé à la coquette somme de 19,4 millions de francs. **CPR**

<sup>1</sup>Une journée portes ouvertes sera organisée lorsque la situation sanitaire le permettra.